

REPUBLIQUE FRANCAISE

*_*_*_*_*

Département du NORD
Arrondissement de Valenciennes-----
Délibération du Conseil d'Administration du
Centre Communal d'Action Sociale d'HERGNIES-----
Séance du 22 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en la salle Pierre Delcourt, à 18 heures 00, sous la Présidence de Monsieur Jacques SCHNEIDER (date de la convocation : 17 avril 2024)

Etaient présents : Jacques SCHNEIDER, Maire-Président, Marie-Claude BAILLEUL, Vice-Président, Brigitte BLOIS, Marie-Andrée DEHAY, Didier DEMARET, Betty FRANQUET, Bernard DURIEUX (arrivée à 18h25, n'a pas pris part au vote des délibérations), Djillani LAYAZID, Frédéric VINCHENT, Marguerite RICHARD - Membres

Etaient excusés :

Maurice DENIS ayant donné procuration à Jacques SCHNEIDER
Françoise GRARD ayant donné procuration à Marie-Claude BAILLEUL
Cédric WAWRZYNIAK ayant donné procuration à Didier DEMARET
Jean-Pierre BREBION ayant donné procuration à Frédéric VINCHENT

Etaient absentes :

Séverine CLEMENT
Sandrine DUMONT

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de membres présents : 10

Qui ont pris part à la délibération : 13

Objet : Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 08/04/2024

Vu le Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du CCAS en date du 08 avril 2024 ;

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide à l'unanimité par 13 voix pour :

- **d'adopter le Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du CCAS en date du 08/04/2024 joint à la présente délibération.**

En séance, les jour mois et an susdits
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Président

Jacques SCHNEIDER

Certifié exécutoire compte tenu de la

Transmission au contrôle de légalité le 03/05/2024

Et de la publication le 03/05/2024

Publication sur site internet le 06/05/2024